

N°5 - SEPTEMBRE 2025



**COTEAUX DU
VAL D'ARROS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Vos idées d'aujourd'hui
font notre territoire
de demain**

BULLETIN COMMUNAUTAIRE



EN IMAGES



18 juin 2025 : Groupe de travail PEDT

10 octobre 2024 : Challenge Ambition Pyrénées



Du 7 au 19 octobre 2024 : Journées Portes Ouvertes de France Services



Octobre 2024 : Formations manipulation extincteurs agents



20 février 2025 : Retour travail risques psychosociaux



Du 17 au 13 mars 2025 : Semaine de la Petite Enfance



Février 2025 : Formation CACES service technique



Octobre 2024 : Mois des Familles CTG

Du 16 au 20 septembre 2024 : Réaménagement Espace France Services



Novembre 2024 : Formation harcèlement scolaire agents des écoles



18 décembre 2024 : Réception camion utilitaire sponsorisé par les entreprises du territoire



10 janvier 2025 : Cérémonie des vœux 2025



14 mai 2025 : Soirée d'accueil des internes en médecine



13 septembre 2024 : Groupe de travail DUERP



3 octobre 2024 : Réseau des entreprises



23 novembre 2024 : Spectacle de Noël des écoles



22 novembre 2024 : Rencontre avec la DASEN et nouvelle inspectrice Mme Riol Sonia

ÉDITO

Cette année encore, la vie de la communauté de Communes a été riche en événements, en débats et en projets.

Qu'il s'agisse de l'intervention auprès des communes, dans le cadre des services mutualisés, (secrétaires de mairie, services techniques). Amélioration des services aux habitants et aux acteurs économiques, au travers des politiques publiques communautaires, ou encore des travaux engagés sur le patrimoine, la Communauté de Communes poursuit ses actions pour construire un territoire attractif et dynamique.

Ce bulletin communautaire illustre ainsi le développement des compétences de la Communauté de Communes de Coteaux du Val d'Arros, en particulier les projets et actions au service des familles et des entreprises du territoire.

Les premières actions du Projet Social de Territoire ont été engagées :

- Participation au Mois départemental des familles (octobre 2024) et à la Semaine nationale de la petite enfance (mars 2025);

- Elaboration du projet éducatif du territoire associant les enseignants, les centres de loisirs, les parents d'élèves et les associations ;
- Mise en place d'un nouveau service de soutien à la parentalité « Parent'illages » avec l'Association Familles Rurales.

D'autres projets sont à l'étude comme la création d'une cuisine centrale pour répondre à la demande de repas de qualité pour les écoles, les centres de loisirs et les personnes âgées à domicile ainsi que la construction d'un centre de loisirs et d'une résidence autonomie à Tournay.

Autant de projets qui démontrent l'engagement de la 3CVA pour améliorer la vie quotidienne des familles et des aînés de notre territoire.

Malgré un contexte national et international très incertain, nous avons une fois encore décidé, grâce à une gestion rigoureuse, de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale tout en maintenant notre niveau de soutien financier aux associations du territoire.

En matière de développement économique, le conseil communautaire a approuvé, le 14 avril 2025, la création d'un fonds d'attractivité pour les entreprises, doté de 25 000€, pour les soutenir dans le financement de leurs projets d'installation ou de développement. Ce dispositif permet aux entreprises d'accéder aux aides régionales et européennes, en complément des prêts d'honneur à 0% du réseau Initiatives Pyrénées.

Un fonds de concours de 25 000€ a également été décidé par l'assemblée communautaire pour soutenir la commune de Pouyastruc dans l'achat de la maison médicale, afin d'attirer les professionnels de santé.

Enfin, l'acquisition de 7000m² sur la zone de la chaudronnerie à Tournay, permettra de développer l'offre foncière pour l'accueil de nouvelles entreprises ou le développement de celles déjà présentes.

Autant d'actions pour développer l'attractivité économique du territoire et favoriser l'installation des entreprises et des familles. Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur implication dans les différents dossiers que nous portons, sans oublier de rappeler l'engagement de nos agents dans le fonctionnement des différents services.

L'ensemble de l'équipe communautaire reste à votre écoute et à votre disposition afin de poursuivre le développement de notre magnifique territoire des coteaux.



Cédric ABADIA

**Maire de Fréchou Fréchet
Président de la Communauté de
Communes des Coteaux
du Val d'Arros**

MENTIONS LÉGALES

Bulletin n°5

Mentions légales :

Directeur de la publication :

Cédric ABADIA

Comité de rédaction :

Commission Communication et

Bureau Communautaire

Crédits photos : Gilbert DAYDE, Communauté

de Communes, La Guinguette du Lac,

Graine de Nuage, Mathieu AGGRO Semaine des

Pyrénées

Conception : Chloé Production,

David CHAZE, TOURNAY 65

Impression :

Imprimerie Images - Tarbes

Dépôt légal : septembre 2025

Tirage à 5 720 exemplaires

SOMMAIRE

Page 4 > Développement économique

Page 5 > Développement touristique

Page 6 > La Communauté de communes en chiffres

Page 7 > Zoom sur le service de secrétariat
générale de mairie

Page 8 / 9 > Services aux familles et à la population

Page 9 > EFS

Page 10 > Environnement

Page 11 > Service technique

Page 11 > Travaux externalisés

Page 12 > Vie de la communauté de
communes

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes est une communauté des communes de projets et une communauté des communes de services. De nombreuses réalisations couronnées de réussites ont vu le jour en 2024-2025 dont voici ci-après les principales actions. Elles découlent de la volonté d'agir du bureau, de ses ambitions pour le territoire, de son audace pour porter des projets conformes à sa stratégie de développement durable, préparant ainsi le territoire aux impacts du changement climatique, qu'il serait irresponsable d'ignorer.

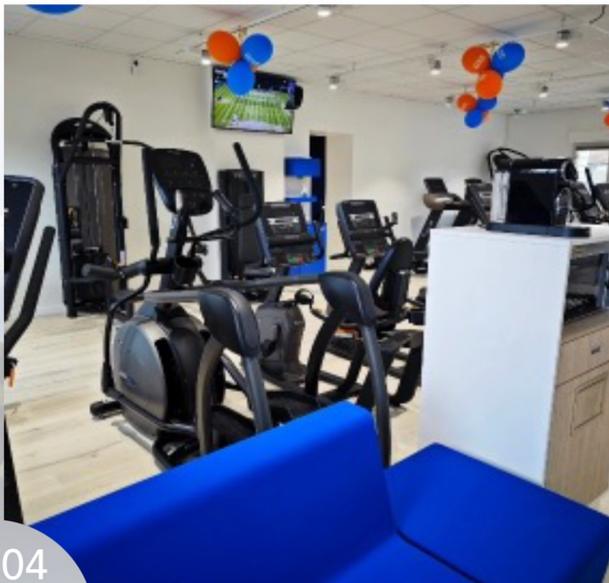


La poursuite du développement d'une économie agricole durable

La Communauté de Communes a organisé à Pouyastruc une réunion des entreprises du secteur agricole car le développement économique de ce secteur est important pour les coteaux. Les projets de construction de serres agricoles photovoltaïques se poursuivent en dépit de nombreuses contraintes, mais la Communauté de Communes ne renonce pas devant les difficultés. La zone d'activité de Pouyastruc prend un virage en développant une synergie entre les nouvelles entreprises qui se sont installées : Madras s'agrandit, la miellerie Schiro est accompagnée pour qu'elle se développe sur notre territoire. Et d'autres entreprises du secteur pourraient les rejoindre ...

Nouveau zonage d'exonérations pour les entreprises qui s'installent en zone rurale

Le conseil a délibéré le 19 septembre 2024 pour accompagner le nouveau zonage France Ruralité Revitalisations qui permet aux entreprises qui s'installent dans dix communes de la Communauté de Communes (Aubarède, Castelveilh, Chelle-Debat, Jacques, Marquerie, Marseillan, Mun, Peyriguere, Thuy et Bouilh-Pereuilh) de bénéficier d'exonérations sociales et fiscales pendant au moins 5 ans.



EN 2024
INITIATIVE PYRÉNÉES

A accueilli **23** porteurs de projet
A financé **6** entrepreneurs
A accordé **44 500€** de prêt d'honneur

FONDS D'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
EN PARTENARIAT AVEC INITIATIVE PYRÉNÉES

La Communauté de Communes renforce son soutien aux entreprises locales

Le conseil communautaire a approuvé le 14 avril 2025, la mise en place d'une aide financière pour l'installation et le développement des entreprises du territoire. Doté d'une enveloppe de 25 000 €, ce dispositif peut apporter un financement de 5000€ à 10 000€ pour les projets immobiliers économiques et peut constituer la contrepartie aux demandes de financement régional et européen (LEADER).

Cette nouvelle aide en faveur de l'économie locale peut se cumuler avec les prêts d'honneur à 0% attribués par Initiative Pyrénées.

Plus d'informations et conditions d'accès sur le site de la Communauté de Communes.



La Communauté de Communes développe sa réserve foncière pour anticiper l'avenir économique du territoire

Elle a comme objectif à la fois d'accompagner la croissance des entreprises du territoire et d'attirer de nouvelles entreprises. A cet effet, elle se dote de nouvelles réserves foncières intercommunales, ; afin d'anticiper les besoins futurs en matière d'implantation d'entreprises, tout en garantissant une maîtrise du foncier dans une logique d'aménagement durable du territoire.

Elle vient de faire l'acquisition d'un terrain de 7000m² situé sur la zone de la chaudronnerie de Tournay permettant d'accroître l'offre du foncier économique, en complément de l'hôtel d'entreprises existant, et en plus des 5000m² achetés en 2021, mis à disposition temporaire de l'entreprise ENSIO.

Une nouvelle entreprise sur la zone du Rensou : l'Orange Bleue

Le conseil communautaire s'est réuni le 19 septembre 2024 afin d'aborder le sujet de l'implantation d'une salle de sport nationale sur la Zone du Rensou à Tournay : l'Orange Bleue.

La signature d'un bail commercial avec la société a été ensuite approuvée. La bâtiment a fait peau neuve. Il était vétuste, il n'était pas adapté en l'état à recevoir la moindre activité sans des travaux importants car il avait été défini pour l'usage exclusif de La Poste avec des pièces exigües. Les travaux ont duré 5 mois. L'Orange Bleue a ouvert ses portes en mai 2025 . Le lieu retrouve une jeunesse. L'infrastructure a complètement évolué. Des équipements sportifs attrayants et une fréquentation d'emblée significative montrent que l'Orange Bleue avait sa place dans cette zone sportive de Tournay. Une visite s'impose, nul doute que le visiteur sera tenté d'adhérer.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



Des sentiers de randonnée pour (re)découvrir le territoire

Porté par un groupe d'élus passionnés de la commission Tourisme, le travail engagé l'an dernier pour valoriser les chemins de randonnée sur le territoire se poursuit en 2025 avec l'aménagement de cinq itinéraires : à Poumarous, Coussan, Bernadets-Dessus, Souyeaux et Moulédous.

Ce chantier progresse grâce à la mobilisation des maires des communes concernées, des quelques propriétaires privés et du soutien du Département.

Dans cette dynamique de valorisation douce du territoire, un parcours permanent de course d'orientation est également en projet dans les bois en bordure du lac, entre Lansac, Laslades et Lespouey. Ce parcours a vocation à devenir un support pédagogique pour les établissements scolaires, notamment des collégiens, tout en restant accessible au grand public. Il s'inscrit dans une démarche globale de promotion du sport, du sport-santé, mais également de sensibilisation à la nature, tout en proposant des activités respectueuses des biotopes locaux. Toutes ces offres seront gratuites et accessibles à tous.

Prochaine étape : le balisage et la communication, pour une mise en valeur harmonieuse et accessible de ces itinéraires, inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), garantissant leur reconnaissance et leur pérennité. À suivre pour plus d'infos sur les itinéraires à explorer bientôt !

Le lac de l'Arrêt Darré, un projet qui avance pas à pas

Le travail d'aménagement autour du lac se poursuit, dans le respect des engagements pris dès l'origine : préserver la naturalité du site et éviter toute artificialisation de cet espace naturel précieux.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a récemment livré une première étude d'aménagement du parking d'accueil. D'autres projets sont actuellement à l'étude, en particulier avec la mairie de Coussan, dans le cadre du dispositif "Village d'Avenir", afin de garder une cohérence de développement global sur toute la zone du Lac. Préserver l'environnement, préserver l'esprit du lieu, et offrir un cadre d'accueil respectueux et durable. Une dynamique mesurée, portée par une volonté commune : valoriser sans dénaturer, et faire du lac de l'Arrêt Darré un lieu à la fois dynamique, accueillant et exemplaire sur le plan environnemental.



Offices de
Tourisme
de France

Des partenariats nécessaires avec les offices de tourisme voisins

Afin de promouvoir et de faire rayonner le territoire et notamment le site emblématique du lac de l'Arrêt Darré, deux partenariats ont été mis en place avec l'office de tourisme de Tarbes et l'office de tourisme des Pays de Trie et du Magnoac afin de diffuser de l'information à travers leurs différents canaux de communication comme leurs sites internet, l'accueil de leurs offices de tourisme, leurs réseaux sociaux.

Le recensement des socio-professionnels du territoire

Un travail de recensement des socio-professionnels a été engagé auprès de chaque mairie du territoire : entreprises, hébergements touristiques, associations, agriculteurs, restaurateurs, producteurs locaux.

Le but est de pouvoir proposer des livrets à jour pour les habitants et les visiteurs et de mettre à jour le site internet.

Une convention a été signée avec Haute Pyrénées Tourisme et Environnement pour avoir accès gratuitement à la plateforme départementale Tourinsoft, utilisée par beaucoup d'offices de tourisme des Hautes-Pyrénées, pour le stockage et la diffusion d'informations.

La Communauté de Communes invite les socio-professionnels à se manifester afin de pouvoir être enregistrés dans cette base de données et être présents sur les supports de communication.



TOUS LES ÉVÈNEMENTS ICI

Un agenda en ligne sur le site de la Communauté de Communes

Un agenda en ligne est proposé sur le site internet de la Communauté de Communes.

Celui-ci est mis à jour en fonction des informations présentes sur internet ou communiquées.

Toutes les structures proposant un événement sur le territoire

sont invitées à transmettre l'information à la Communauté de Communes.

Celui-ci pourra être publié sur la page facebook.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES



**6 séances de conseil communautaire
74 délibérations**

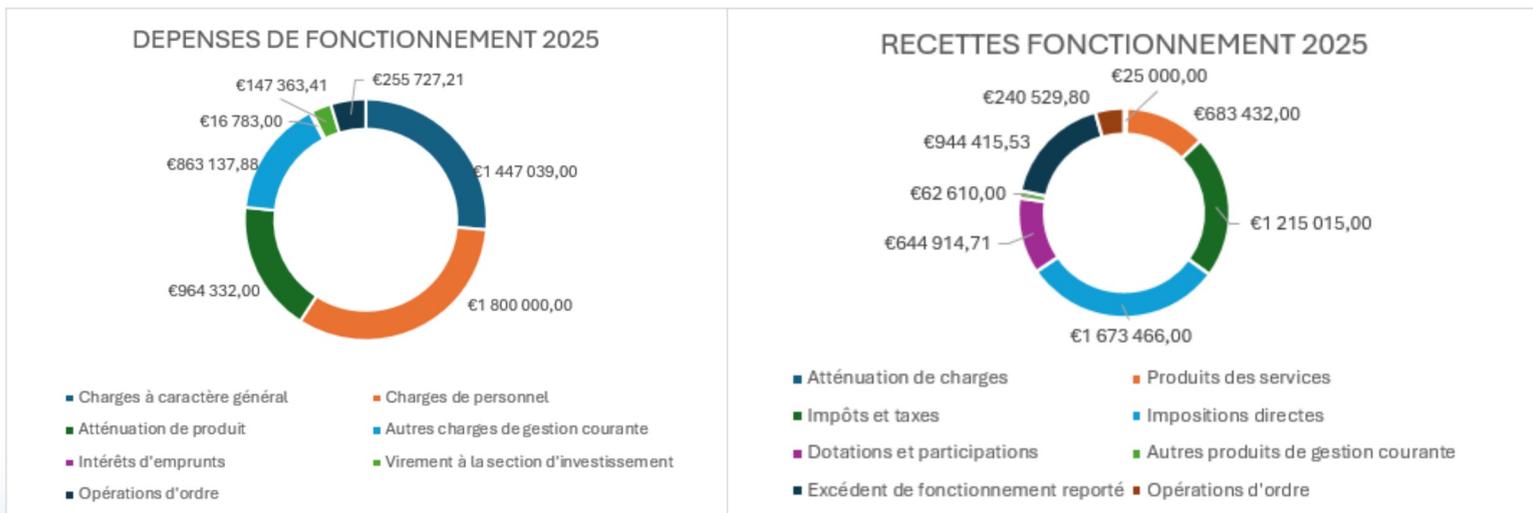
Soutien aux associations du territoire : la collectivité maintient son financement

Malgré un contexte financier tendu, lors du vote du budget 2025, le 14 avril, le conseil communautaire décide de maintenir son niveau de soutien financier pour les associations du territoire, au travers d'une enveloppe de 70 700€ pour 28 structures culturelles, sportives et sociales, dont 7600€

sont dédiés au financement de festivals et de projets particuliers (Festival des Sorcières de l'Arros, Festimômes, Festival des Bois d'Aubarède, Trail de la Section Omnisports des Côteaux, opération grandir ensemble MAM PachaMama, Orchestre à l'école ACLCT).



Budget principal de la Communauté de Communes



Pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale en 2025.

2 budgets pour les zones artisanales

Budget dédié à la gestion de l'enlèvement et traitement des déchets du territoire

BUDGET PRINCIPAL

5 500 383€

POUYASTRUC

174 747€

TOURNAY

428 399€

1 978 043€

ZOOM SUR LE SERVICE DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE MAIRIE

Le service mutualisé de secrétariat général de mairie de la Communauté de Communes regroupe 6 secrétaires au service de 34 communes utilisatrices.



Les missions de secrétaire général de mairie sont les suivantes :

- **L'assistance et le conseil aux élus :** préparer et mettre en œuvre les décisions du conseil municipal, conseiller, alerter sur les risques techniques et juridiques, bâtir une relation de confiance avec la mairie.

- **L'élaboration des documents administratifs et budgétaires :** préparer et rédiger des documents administratifs et budgétaires, préparer et suivre l'exécution du budget et les demandes de subvention, réaliser les titres de recettes et mandats de dépenses, les payes et les documents relatifs aux ressources humaines, rédiger les comptes rendus et délibérations, traiter le courrier.

- **La gestion des affaires générales :** préparer et mettre en forme les actes administratifs et d'état civil, organiser les élections et effectuer le suivi des listes électorales, assurer la mise en œuvre des décisions municipales en matière d'urbanisme, gérer les actes relatifs à la gestion des cimetières.

- **L'accueil et le renseignement de la population :** recevoir et orienter les demandes physiques et électroniques, répondre aux appels, diffuser des informations.

Ce métier a surtout la particularité d'être très polyvalent et c'est cela qui le rend intéressant. Il est possible de travailler dans différents domaines, dans une même journée. À savoir par exemple, être en poste dans le service d'état civil puis de l'urbanisme tout en gérant une agence postale.

Certaines qualités sont indispensables et essentielles comme être à l'écoute des usagers, savoir répondre à leur demande, s'adapter à chaque maire ainsi que savoir s'organiser afin de réaliser toutes les missions.

Les secrétaires généraux de mairie sont indispensables au bon fonctionnement des Mairies, il est important de les valoriser surtout dans le secteur rural où la tendance est à la fermeture des services publics.



SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE MAIRIE



« Café parents » le harcèlement en milieu scolaire

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, plusieurs cafés parents ont été organisés par la Communauté de Communes, réunissant en moyenne 12 à 20 participants par session, parents, enseignants, agents des écoles, Responsable du service Enfance Jeunesse, Directrice des Services et élus. Ces temps d'échanges ont permis d'aborder des thématiques essentielles en présence de professionnels spécialisés : M. SARRAT, référent harcèlement de l'Éducation nationale et la Maison de Protection des Familles du 65, service de la Gendarmerie.

Les objectifs :

- Informer les familles sur les mécanismes du harcèlement.
- Sensibiliser à l'importance d'une vigilance accrue, notamment sur l'utilisation des réseaux sociaux chez les plus jeunes.
- Encourager les parents à communiquer dès les premiers signes d'alerte avec le responsable d'établissement ou les équipes éducatives. L'un des points essentiels rappelés lors de ces rencontres est l'existence du numéro national 30 18, anonyme et gratuit, accessible 7 jours sur 7, pour accompagner les jeunes victimes de cyberharcèlement.

Une mobilisation collective

La lutte contre le harcèlement repose sur une mobilisation concertée :

- L'inspection académique et la Communauté de Communes travaillent en étroite collaboration pour mettre en place des procédures partagées dans les établissements scolaires.
- Des actions de formation, des protocoles de signalement ont été instaurés pour renforcer la réactivité.
- Ressources pour les familles.



La Soirée des internes en médecine

L'association Ambition Pyrénées portant le guichet départemental HaPy Santé, accueille tous les ans des internes en médecine pour 6 mois de formations dans les Hautes-Pyrénées.

Cette année, la soirée d'accueil de la formation a eu lieu le 14 mai 2025 à la Guinguette du Lac de l'Arrêt Darré.

En 2023, la Communauté de Communes avait déjà accueilli les internes en médecine dans le cadre d'une journée de découverte du territoire. Une nouvelle fois la Communauté de Communes se mobilise pour accueillir les étudiants en médecine dans le cadre de la soirée de clôture de la formation, afin de démontrer les nombreux atouts de notre territoire pour les inciter à venir s'installer chez nous.

Par l'organisation de la soirée des internes au lac de l'Arrêt-Darré, la Communauté de Communes affirme sa volonté de lutter contre la désertification médicale. Son soutien pour l'ouverture de la maison médicale de Pouyastruc et la mise en place d'un réseau de professionnels de santé est une des priorités.



Maison de santé de Pouyastruc

Le 14 avril 2025, le conseil communautaire a décidé d'attribuer un fonds de concours de 25 000€ pour l'acquisition et l'aménagement d'une Maison de santé pluridisciplinaire à Pouyastruc qui pourrait accueillir 3 médecins.

Ce projet est porté par la Mairie de Pouyastruc, le cabinet d'infirmiers et la pharmacie pour maintenir la présence des professionnels de santé sur le territoire.

Portes Ouvertes France Services Octobre 2024 :

En octobre 2024, se sont déroulées les traditionnelles journées portes ouvertes.

Le programme sur 15 jours était varié et axé sur le numérique : café-quiz avec partenaires, élus et habitants, atelier pour apprendre à utiliser le smartphone et/ou la tablette, jeu sur les dangers du numérique.

Les participants ont été nombreux et les ateliers se sont déroulés dans la convivialité. Rendez-vous en 2025 pour un nouveau programme !

« L'Espace France Services du Val d'Arros ne fait pas de miracle mais rend beaucoup de services ! »



Nouveauté : un partenariat supplémentaire avec l'URSSAF !

Les conseillères France Services sont désormais en capacité de vous accompagner dans les démarches URSSAF suivantes : CESU, PAJE-EMPLOI et AUTO-ENTREPRENEUR.

Création du compte en ligne, aide à la déclaration mensuelle et à l'édition des bulletins de paie : si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés, rendez-vous à France Services.

Horaires et Contacts:

Tournay : tous les matins de 9h à 12h30 et les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h45.

Pouyastruc : lundi après-midi de 14h à 18h.

Permanences IMPOTS, MISSION LOCALE, ASSISTANTE SOCIALE, RENOVATION ENERGETIQUE, PROTECTION MATERNELLE INFANTILE
Contactez France Services pour en savoir plus.

Téléphone : 05 62 44 03 88



Quelques commentaires déposés sur la borne de satisfaction :

22/04/2025 : « J'ai obtenu beaucoup d'informations pour mon dossier. Accueil et réactivité de la conseillère très satisfaisant »

09/04/2025 : « Très satisfait de la qualité d'accueil à France Services »

25/03/2025 : « Equipe très sympathique et très disponible. Personnel très compétent. »

06/03/2025 : « Bonne écoute et rapide résolution »

SERVICE ENVIRONNEMENT

Le tri sélectif : un geste individuel, des bénéfices collectifs

Le tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages.

Comment expliquer le tri des déchets ?

Le tri des déchets est défini comme l'ensemble des opérations permettant de les séparer et de les conserver, par catégories, en fonction de leur type et de leur nature.

Pourquoi trier nos déchets est important pour l'avenir de notre planète ?

Le tri est crucial pour protéger l'environnement. En effet, ce n'est pas moins de 350kg de déchets qui sont produits par habitant en France chaque année. En séparant nos déchets recyclables comme le papier, le plastique et le verre, nous pouvons réduire la quantité de déchet acheminé vers les décharges.

Quelles sont les conséquences de ne pas trier les déchets ?

Quel qu'il soit, un déchet mal trié entraîne des conséquences financières qui, immédiatement, se répercutent sur tous les contribuables. Des incidences environnementales et sanitaires, transports de déchets superflus, pollutions, déchets non recyclés et donc non valorisés, pouvant entraîner une mise en danger de la santé.

Quel est l'impact du tri sélectif sur l'environnement ?

L'impact environnemental est multiple : réduction des déchets incinérés ou enfouis, et de la pollution dont ils sont responsables. Le tri sélectif réduit notamment les émissions de CO2, protège les ressources naturelles et économise de l'énergie en donnant une seconde vie aux produits.

Pourquoi ne faut-il pas jeter ses déchets dans la nature ?

Quelle que soit leur nature (gravats, électroménager, alimentaires, ...), les déchets polluent les eaux et les sols. Ils sont dangereux pour les animaux et parfois pour l'Homme. Certains dépôts sauvages contiennent en effet des matériaux nocifs, comme l'amiante.

Le tri est entré dans notre quotidien et sa pratique s'ancre au fil des années. Nous trions plus que nos parents et moins que nos enfants. Mais il est important pour tous de se rappeler pourquoi ces gestes sont essentiels. Lorsque nous trions un déchet nous permettons son recyclage ou sa valorisation. Trié, un déchet devient une ressource.



Projet de réaménagement de la déchetterie de Pouyastruc en étude



Une réunion sur site à la déchetterie de Pouyastruc a été organisée en présence de 2 représentants du bureau d'ingénierie de l'environnement ENEA (retenue par le comité de pilotage), de Dominique Chiarabini membre de la commission travaux, Jacques Fourcade, vice-président en charge des travaux, Stéphane Cazanave, responsable du service technique, Eric Peres, gardien de la déchetterie, Séverine Brisé et Nicole Saint-Ubéry, de la Communauté de Communes. Dans la continuité de la mise en conformité réglementaire de l'équipement et de l'acquisition d'un terrain de 4000m², les objectifs sont :

- L'accompagnement sur les différentes phases de l'aménagement pour l'extension de la déchetterie.
- La valorisation du traitement des déchets verts.
- La mise aux normes et la sécurité du site.



De nouvelles bennes Ecomaison à la déchetterie de Pouyastruc

Suite à la signature d'une convention, les habitants des communes concernées peuvent les utiliser depuis le début de cette année:

- Dans la benne Ecomaison : le mobilier intérieur et extérieur, la literie, les objets de bricolage-jardin

et jouets (tout objet supérieur à 80cm hors électriques ou électroniques).

- Dans les 2 caisses palettes : objets de bricolage, jardinage et jouets inférieur à 80 cm hors objets électriques ou électroniques.

- Des contenants plastiques sont mis à disposition pour la collecte des oreillers, duvets, couettes... ces plastiques doivent être déposés ensuite dans la benne Ecomaison.

Une signalétique permet d'identifier les dépôts.

Le principe est de collecter les produits et matériaux de la maison, organiser la collecte et assurer le recyclage.

LE SERVICE TECHNIQUE



Les investissements nécessaires pour le bon fonctionnement du service technique:

- une remorque benne pour transporter divers matériels
- une brosse désherbeuse pour retirer la mousse
- une débrousaieuse autoportée
- un râteau désherbeur pour limiter le désherbage manuel
- un nouveau véhicule utilitaire pour le service technique floqué aux entreprises du territoire



Une convention signée avec l'Association de Prévention Spécialisée des Hautes-Pyrénées

La Communauté de Communes a signé une convention avec l'Association de Prévention Spécialisée des Hautes-Pyrénées dans le cadre d'un chantier avec les jeunes de l'association. Les projets ont été réalisés sur le site du lac de l'Arrêt Darré: nettoyage des circuits pédestres, traitement du bardage du local WC et la plantation de végétaux.

LES TRAVAUX EXTERNALISÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Rénovation du logement de Cabanac

La Communauté de Communes a engagé les travaux de rénovation du logement locatif de Cabanac pour un coût total de 60 718€ HT.



Les travaux de la toiture de l'école de Pouyastruc

Suite à la détection d'amiante sur la toiture de l'école de Pouyastruc, des travaux ont été réalisés pendant la fermeture de l'école, pour un coût de 61 000€HT.



Les travaux de voirie de la zone artisanale de la chaudronnerie de Tournay

La Communauté de Communes a réalisé des travaux de reprise d'une tranchée pour permettre l'accès à la fibre optique jusqu'aux habitations voisines et le renforcement de la voie de circulation pour un coût de 17 000€ HT.



Les travaux d'amélioration de la ventilation des vestiaires du stade Pouyastruc

Afin de lutter contre les problèmes d'humidité dans les vestiaires du stade, des travaux sont programmés à hauteur de 10 563€ HT.

Projet de restauration collective

La commission restauration collective travaille depuis plusieurs années pour la création d'une cuisine centrale afin de produire et fournir des repas en liaison chaude pour les écoles, les centres de loisirs et les repas à domicile auprès des personnes âgées du territoire.

La construction d'un site unique a été abandonnée au regard des coûts de fonctionnement et des temps de liaison ne permettant pas d'assurer une démarche de qualité en liaison chaude.

La commission a donc proposé de revoir le projet sur 2 phases :

- la 1ère consiste en la création d'un espace de production et d'une salle de restauration dans l'enceinte de l'école de Castelvieilh. Le projet dont les travaux sont estimés à 400 000€ HT, permettrait de préparer les repas en liaison chaude pour les cantines de Dours, Pouyastruc, le RPI de l'Arrêt Darré et le RPI de l'Arros, la cantine de Goudon, les centres de loisirs de Pouyastruc et Tournay ainsi que les repas à domicile livrés par l'ADMR.

- la seconde phase du projet est à l'étude pour la création d'une seconde cuisine centrale sur le sud du territoire afin de desservir les cantines de Mascaras, Tournay, Bordes, Peyraube, Burg et Luc.



LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Chiffres clés

54 agents

45 titulaires

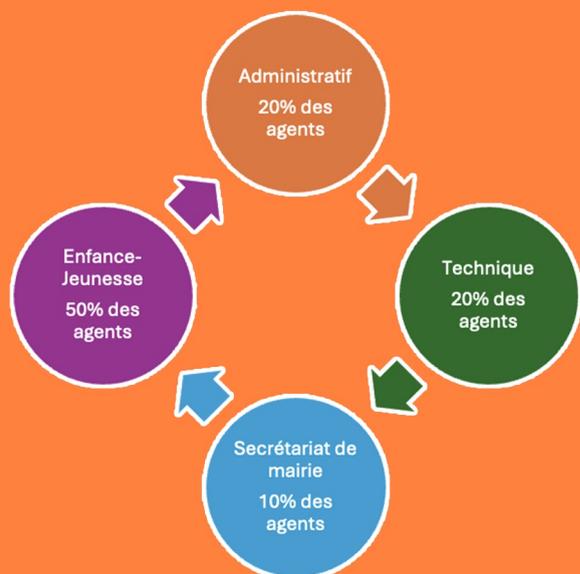
8 contractuels

Age moyen = 46 ans

43 femmes = 80% de femmes

11 hommes = 20% d'hommes

Répartition par service :



Zoom sur la démarche de prévention des risques psychosociaux

En janvier 2024, cette démarche a été engagée avec un psychologue de la médecine du travail.

Ce dernier a rencontré l'ensemble des agents afin d'identifier des pistes d'amélioration aux élus et aux agents: intensité et complexité du travail, horaires et cycles de travail, exigences émotionnelles, autonomie dans le travail, rapports sociaux au travail, insécurité de l'emploi et du travail.

Les pistes d'amélioration seront évoquées dans le groupe de travail d'évaluation des risques professionnels.

Une des pistes d'amélioration déjà en place est le « Portrait d'agent ».

Il s'agit de courtes vidéos permettant l'amélioration des connaissances et la reconnaissance des agents de la Communauté de Communes dans leur quotidien de travail.

Ces vidéos sont disponibles sur le site et les réseaux sociaux de la Communauté de Communes.



Rémunération des agents des écoles

Dans un souci d'harmonisation et d'équité entre les différents agents de la Communauté de Communes, les agents des écoles (ATSEM, agent d'accompagnement périscolaire, agent d'entretien, AESH, agent de restauration) se voient attribuer du régime indemnitaire, une prime mensuelle valorisant leurs fonctions et leurs technicités.

Participation employeur à la mutuelle prévoyance

Depuis le 1er janvier 2025, la participation employeur à la mutuelle prévoyance des agents est obligatoire. En effet, un minimum de 7€ par mois et par agent est attribué par la Communauté de Communes à tous les agents ayant souscrit un contrat d'adhésion auprès de la mutuelle TERRITORIA MUTUELLE.

